



## AVIS PUBLIC

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE:**

Le conseil de la Municipalité de Brébeuf tiendra une **assemblée spéciale**

**Lundi le 13 décembre 2021**

**Immédiatement après l'assemblée d'adoption du budget**

**Dans la salle municipale au 217 Route 323 à Brébeuf**

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant:

1. Ouverture de la séance tenue sans public
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
  - 3.1. Avis de motion – Règlement 252-21 Établissant les taux de taxes et les tarifs 2022
  - 3.2. Projet de règlement 252-21 Établissant les taux de taxes et les tarifs 2022
  - 3.3. Appropriation des Revenus reportés – Voirie et de la Subvention PAVL à recevoir
  - 3.4. Appropriation de l'Excédent affecté du Fonds général
  - 3.5. Appropriation des Revenus Reportés – Fonds Parcs et Terrains de jeux, des Excédents affectés et non-affecté du Fonds général
4. Voirie
  - 4.1. Demande de paiement no.1 – Excapro inc - travaux rue Romaric et 2<sup>e</sup> avenue
  - 4.2. TECQ 2019-2023 – Programmation partielle des travaux – No.03
  - 4.3. Programme d'aide à la voirie locale – Approbation des dépenses – dossier 30622
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Brébeuf, ce 7 décembre 2021

  
Annie Bellefleur, greffière-trésorière